

JOURNAL	L'HEBDO	
DATE	Jeudi 24 novembre 2022	

## Passage à L'Heure civique, Marans ouvre le bal



**Depuis bientôt un an, Atanase Périfan va de commune en commune pour présenter L'Heure civique (© Y.P.)**

Mercredi 16 novembre, la commune de Marans a été la première des vingt qui composent la communauté de communes (CDC) Aunis Atlantique à adopter L'Heure civique. « Celle de La Ronde sera la seconde », assure son maire mais également président de la CDC, Jean-Pierre Servant. Après celle de l'île d'Oléron, la CDC Aunis Atlantique devrait également adhérer au dispositif lancé il y a bientôt un an par Atanase Périfan, créateur de la Fête des voisins ainsi que de l'association Voisins solidaires. L'élus parisien a été accompagné dans sa démarche par le Conseil départemental et son vice-président Alexandre Grenot, en charge des politiques citoyenneté et de la jeunesse.

L'Heure civique consiste à donner une heure de son temps libre, une fois par mois afin de venir en aide à ses voisins. « Nous avons déjà une vingtaine de personnes qui se sont inscrites », précise Jean-Marie Bodin, la maire de Marans. « Nous avons tous besoin des uns et des autres. Il y a un véritable gisement de générosité », enchérit Atanase Périfan.

Selon Jean-Pierre Servant, une petite quinzaine de communes d'Aunis Atlantique devraient passer sous peu à L'Heure civique. Pour autant, si sur d'autres actions il est bien question de mutualisation des moyens entre les communes de la CDC, celle de bénévoles pour L'Heure civique n'est pas encore d'actualité. Jean-Pierre Servant ne ferme pas la porte malgré tout : « Tout est possible. Il y a neuf communes présentes ici ce soir. » D'autres expérimentations seront mises en place sur l'ensemble du département selon Atanase Périfan : « Un réseau d'élus solidaires et d'étudiants au sein du groupe Excelia. »

